

Image not found or type unknown



## LITIGE PAIEMENT TRANSPORT

Par **alain4\_4**, le **04/10/2013** à **12:26**

Bonjour,

Une Sté de transport me réclame le paiement du transport d'un produit que j'ai déjà payé à mon fournisseur.

Ce dernier a déposé le bilan, et n'a pas réglé le montant de la prestation au transporteur.

Le transporteur fait valoir l'article L132-8, et me réclame ce paiement alors que je l'ai déjà payé ( j'ai les traces de ce paiement)

Suis-je vraiment obligé de payer une 2 ème fois?

En vous remerciant